



Appel à la modération dans le traitement de l'actualité nationale

Réuni en session spéciale, le 30 septembre 2013, le Collège des conseillers du Conseil supérieur de la communication (CSC) a délibéré sur le traitement de l'actualité nationale et lancé l'appel, dont la teneur suit, aux médias et aux citoyens intervenant dans les médias.

Depuis quelque temps, le CSC constate de graves manquements dans le traitement de l'actualité nationale tant par les médias publics que par les médias privés. Ces manquements, qui prennent la forme de propos ou d'écrits injurieux, calomnieux et haineux traduisent une montée de l'intolérance vis-à-vis des opinions contraires et portent atteinte aux sensibilités religieuses.

Le CSC rappelle aux professionnels des médias et aux citoyens intervenant dans les médias que le respect des dispositions législatives et réglementaires ainsi que des règles de l'éthique et de la déontologie doit demeurer un impératif constant.

Le CSC appelle les médias à :

- s'abstenir de diffuser ou de publier des propos ou écrits discourtois, injurieux, diffamatoires et haineux ;
- s'abstenir de publier ou de diffuser des propos ou écrits heurtant les sensibilités religieuses ;
- vérifier et recouper les sources de l'information ;
- veiller à l'équilibre et à la pluralité des opinions.

Le CSC appelle les citoyens intervenant dans les médias à travers des déclarations, des commentaires sur les forums et dans les émissions d'expression directe à :

- s'abstenir de propos ou écrits injurieux, diffamatoires, haineux, offensants ou discourtois ;
- s'abstenir de propager de la calomnie et des fausses informations ;
- s'abstenir de propos ou écrits appelant à l'intolérance, à la haine et à la violence.

Chargé de promouvoir la liberté de presse, le pluralisme et l'équilibre de l'information, le CSC sait compter sur le sens élevé de la responsabilité des hommes et des femmes de médias ainsi que des citoyens, dans le souci de préserver la paix et la cohésion sociale et de contribuer au renforcement de la démocratie au Burkina Faso.

Fait à Ouagadougou, le 02 OCT 2013

Pour le Conseil supérieur
de la communication

La Présidente,

Béatrice DAMIBA

Commandeur de l'Ordre National

